

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 24 janvier 2018 portant désignation au comité d'action sociale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

NOR : EAEA1801567A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 12 novembre 2014 portant création du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'action sociale et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2015 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1er de l'arrêté du 26 janvier 2015 susvisé est ainsi rédigé :

« Sont désignés membres du comité d'action sociale, en qualité de représentants titulaires de l'administration :

- Mme Caroline FERRARI, directrice des ressources humaines, présidente ;
- Mme Valérie PIPELIER, déléguée pour la politique sociale ;
- M. Philippe FRANC, délégué du directeur général de l'administration et de la modernisation à Nantes ;
- Mme Marie-Hélène BARAJAS LAMY, responsable de la délégation pour la politique sociale à Nantes ;
- M. Cedric MANUEL, sous-directeur de la politique des ressources humaines ;

- Mme Marie-Pierre DELBOSC, chef du bureau du dialogue social, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- M. Denis QUENELLE, chef du bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- M. Viet Luan NGUYEN, chef du bureau de la masse salariale et de la rémunération à l'étranger, sous-direction du budget ;
- Mme Isabelle PEROT, chef du bureau du budget, sous-direction du budget ;
- M. Philippe MARCHETEAU, chef du bureau des recrutés locaux, sous-direction des personnels contractuels.

Sont désignés membres du comité d'action sociale, en qualité de représentants suppléants de l'administration :

- Mme Marianne LECLERC, chef du bureau – Service social, délégation pour la politique sociale ;
- M. David NACRY, chef de pôle – Personnels à Nantes, délégation des affaires générales à Nantes ;
- M. Gérard AUDOUIN, responsable du pôle logement, délégation pour la politique sociale ;
- M. Guillaume HABERT, adjoint au sous-directeur de la politique des ressources humaines ;
- M. Julien LECAS, adjoint au chef du bureau du dialogue social, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- M. Pierre GUERCHE, adjoint au chef du bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- Mme Marion EYNARD, rédactrice au bureau de la masse salariale et de la rémunération à l'étranger, sous-direction du budget ;
- Mme Catherine CORM-KAMMOUN, adjointe au chef du bureau du budget, sous-direction du budget ;
- Mme Annabelle AVERTY, adjointe au chef du bureau des recrutés locaux, sous-direction des personnels contractuels. »

Article 2

L'article 2 de l'arrêté du 26 janvier 2015 susvisé est ainsi rédigé :

« Sur désignation des organisations syndicales, sont membres du comité d'action sociale, en qualité de représentants du personnel :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

Mme Brigitte DINE
M. Patrick RATSITO
M. Wilfrid ROUYER
Mme Sihem AIDEL
Mme Catherine CHAUVEAU-SOCHNIKOV
M. Stéphane BASSE

Suppléants :

M. Rodolphe PAULIN
M. Thierry FRANQUIN
Mme Carole NIQUET
M. Youri KHELIFI
Mme Patricia RAVEAU-VIOLETTE
M. Lionel GARDILLE

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :

M. Bruno JOUANNE
M. Fabrice BONNETTEE
Mme Nathalie SANTAMARIA
Mme Sylvie GAY

Suppléants :

M. Jean-Robert BOURDOIS
M. Xavier LAROSE
M. Marc PENARD-FRANC
Mme Fabienne NOURAUD

Au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE

Titulaires :

Mme Annabelle PRATS
Mme Géraldine ESCALES

Suppléants :

Mme Emilie RIVIERE
M. Jean-Dominique GESLIN

Au titre du syndicat CGT-MAE

Titulaire :

Mme Djama DORIN

Suppléant :

Mme Sophie CUCHET

Au titre de la liste d'union FO-MAE/FSU-MAE

Titulaire :

Mme Françoise LEMOIGNE

Suppléante :

Mme Dominique MOYEN

Au titre du syndicat USASCC

Titulaire :

Mme Raphaélina ASCIONE GRAS

Suppléante :

Mme Caroline CARNEVILLIER»

Article 3

La directrice générale de l'administration et de la modernisation est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères.

Fait le 24 janvier 2018

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères
et par délégation :
La directrice des ressources humaines

C. FERRARI